SAMEDI 1er NOVEMBRE 1980 — Paraît le Samedi — 80ème ANNEE — N° 1795

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION :
Rue de la Coste — ☎ 61.05.34
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Rédacteur : Richard GOGLIO
Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) :
Annonces Légales ..... 8,90 F
Demande d'emploi ..... 8,50 F
Offre d'emploi ..... 10,50 F
Autres rubriques ..... 11,50 F
Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 0,90 F
ABONNEMENT UN AN : 45,00 F
C.C.P. 2788 38 Z Marseille
au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

ALCAZAR SISTERON
SAMEDI 1er NOVEMBRE
BAL
avec l'orchestre
MUSICORAMA
organisation
Club Olympique Sisteronnais

SAMEDI A 22 H BAL DU RUGBY

Avec Musicorama, à l'Alcazar, l'orchestre N° 1 actuel, avec l'organisation C.O.S Rugby, vous êtes certains de passer une agréable soirée, ce samedi 1er novembre de 22 h à l'aube. De la danse pour tous, du Tango au Régaée en passant par le Disco et la Java, de 16 à 77 ans vous en aurez pour votre argent !

SAMEDI 8 NOVEMBRE
Grande Foire

MUTILES DU TRAVAIL

La section de Sisteron informe ses adhérents qu'une permanence aura lieu tous les mois (jour de foire) dans la salle des réunions de la Mairie, de 10 à 12 heures.

Les Accidentés du Travail, les Assurés Sociaux, les Invalides Civils, les Veuves du Régime Général de la Sécurité Sociale et du Régime Agricole pourront y obtenir tout renseignement.

Rex - Cinéma

Du 3 au 5 novembre (14 h 30 et 21 h) :
DON GIOVANNI
Sujet : Don Giovanni est un rebelle anarchiste. Il pousse à son comble d'absurdité le comportement de sa classe sociale. Il adresse à celle-ci un défi agressif et cynique. Toute sa vie est un acte de rébellion contre le monde dans lequel il vit. Mais, en même temps, il veut être vu comme un séducteur. (...). Pour lui, seul compte le nombre, mais surtout parce qu'il faut étonner les autres, pas pour lui-même.

Jeudi 6 novembre (21 h) :
LES MILLES NUITS DU SKI

Du 7 au 9 novembre :
CALIGULA
(interdit au moins de 18 ans)
Sujet : Le jeune Caligula devient le nouvel empereur de Rome. Au début de son règne il semble bien disposé et soucieux de l'amour du peuple. Le tyran qui someille déjà en lui ne s'est pas encore révélé. Mais sa folie ne va pas tarder à se manifester lorsqu'il prend conscience qu'il dispose d'un pouvoir absolu que personne ne peut lui disputer. Ses actes deviennent de plus en plus insensés. Il se proclame dieu, installe dans le palais impérial un bordel où il oblige les femmes et filles de sénateurs à se prostituer et récolte lui-même les sommes que s'empressent de payer les citoyens avides de goûter aux charmes de ces grandes dames, il nomme son étalon arabe Consul...

Dimanche 9 (15 h) :
LES MUPPETS

RETENEZ BIEN CETTE DATE :
SAMEDI 15 NOVEMBRE 1980 à partir de 20 heures
ALCAZAR SISTERON
Le Comité des Fêtes organisera son
TRADITIONNEL SOUPER DANSANT AUX CHANDELLES
La partie musicale a été confiée à un grand spécialiste
« LES BLASHMEN »
L'ORCHESTRE AUX MILLE SOUPERS DANSANTS
Renseignements et réservations au Syndicat d'Initiative de Sisteron
Tél. (92) 61.12.03 à partir du lundi 3/11/80

SUR LES PAS DES GROGNARDS DE L'EMPEREUR

—o—

UNE PITTORESQUE COUTUME DE WALLONIE : LES MARCHES MILITAIRES DE L'ENTRE SAMBRE-ET-MEUSE

par José MIRVAL

Une marche très importante est celle de Fosse-la-Ville qui, en l'honneur de St-Feuillien, sort tous les 7 ans ; l'on pourra la voir en 1984. Quelque 1 500 marcheurs y participent, dont d'importantes délégations de toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le dimanche se rapprochant le plus du 21 juillet voit la sortie de la marche de Jumet en l'honneur de Sainte-Marie Madeleine. Cérémonie fort curieuse : ici, les uniformes sont très hétéroclites : des Horse Guards y participent au même titre que des Turcs, des marins américains font suite à des soldats moscovites. Le plus curieux, c'est l'espèce de transe qui semble s'emparer de la foule, des marcheurs et des prêtres qui les accompagnent, quand ils arrivent au lieu dit « Terre à l'danse ».

Citons enrore les sorties suivantes : Thuin, le 3ème dimanche de mai, en l'honneur de Saint-Rorh (quelque 600 marcheurs) ; celle de Walcourt en l'honneur de Notre-Dame, le dimanche de la Trinité (environ 400 participants) ; celle de Châtelet, le dimanche avant la Pentecôte, en l'honneur de St-Roch (400 participants) ; celle d'Ham-sur-Heure, le dimanche après le 15 août, pour célébrer Saint-Roch (650 marcheurs) ; Morialmé, le dimanche après la Saint-Pierre (29 juin), on y assiste au défilé de quelque 300 marcheurs. Et parmi les récentes sociétés de marche, ne manquons pas de signaler celle de Ligny qui rappelle la dernière victoire de Napoléon le 16 juin 1815.

Un très beau groupe est certes constitué par la reconstitution, à Gosselies, du 112ème de ligne. On se rappellera que ce fameux régiment était constitué en grande majorité de soldats qui étaient originaires des départements belges. A côté de quelque 100 marcheurs, on compte cinquante cavaliers.

A Cerfontaine, le 15 août, 38 cavaliers, grenadiers de la Garde Impériale et Dragons, accompagnent voltigueurs, grenadiers et sapeurs.

Toutes ces marches se déroulent accompagnées par le son des fifres et les roulements de tambour. Une « marche » se prépare, en fait, toute l'année.

On est très souvent marcheur de père en fils et, dans les défilés, on dénombre de nombreux enfants ayant revêtu l'uniforme des troupes napoléoniennes. Les marcheurs sont tous des volontaires qui s'équipent, à leurs frais, des uniformes rappelant la gloire d'Austerlitz ou d'Iéna.

Ces uniformes, conformes à la plus stricte des ordonnances, sont souvent la propriété des marcheurs ; d'autres les louent (2). Mais là ne se bornent pas les frais : il faut économiser pour l'armement, la nourriture et la boisson de ce jour ou de ces deux jours de liesse et de gloire. Dans les sociétés, on procède à l'élection du « corps d'office »

(suite page 2)

LES ROBES
Yanny
CRÉATION NICE
HABILLEES ET GRANDES TAILLES, à nouveau chez...
VERNET
64, Rue Droite - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.03.81

Caverne d'Ali Baba
13, RUE SAUNERIE - SISTERON - TEL. (92) 61.02.47
REOUVERTURE
VENDREDI 31 OCTOBRE 1980
GRAND CHOIX :
ARTICLES D'ARTISANAT — CADEAUX
PRET A PORTER ORIENTAL
LAINES POUR TRICOT ET TISSAGE
VENEZ NOMBREUX DECOUVRIR LES NOUVEAUTES !

TAPISSIER - MATELASSIER
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - ☎ 61.05.63
Réparation et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts etc... etc...
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

ELECTRICITE GENERALE
Bâtiment — Industrie — Chauffage Electrique
A. PARET ☎ 61.27.12 Le Signavous
P. SCHWAB Le Trianon
04200 SISTERON

Thierry & Valérie
RUE DROITE SISTERON
Fin de Liquidation Totale
DU 8 AU 18 NOVEMBRE INCLUS
BLOUSONS - MANTEAUX : TOUT A 99 F
JEANS : 39 F - PANTALONS HIVER : 69 F - PULLS : 45 F
VETEMENTS ETE : 60 % SUR PRIX MARQUE

L'AUTRE HEROS

Roman par CHRISTOPHELLE

CHAPITRE V

Madame Maine fut bien aise que son fils vînt la remplacer ; l'arrosage était bien pénible pour elle !

— Puisque Charles est venu t'aider, dit-elle, et que c'est toi qui arrose, je m'en vas vous préparer à goûter à tous les deux ; le petit Coudret se régale toujours bien de mes gauffres ; amène-le au moins à cinq heures, hé Phil !

— D'accord !

Il était près de cinq heures du soir, en effet, quand Charles eut terminé ; Philippe vint l'aider à rentrer faucheuse et cheval. Le « petit Coudret » ne se fit point prier pour manger les gauffres et le reste. Il aimait beaucoup, lui, cette rusticité dont Philippe souffrait à sa ferme sans confort. Quant aux gauffres, sa chère maman lui en faisait de tout aussi excellentes, bien sûr, mais il aimait laisser croire à Madame Maine que personne ne l'égalait dans cet art : la pauvre vieille en paraissait si heureuse !

Le goûter terminé, Philippe s'en retourna à son arrosage. Comme il n'était pas occupé chez lui, Charles le suivit. Il était convenu que Rosine le rejoindrait et il avait un petit service à demander à son ami ; oh ! un tout petit service de rien du tout, se disait-il, et pourtant il ne savait comment s'y prendre pour en parler...

La chaleur accablante de la journée diminuait d'intensité, l'eau courait plus vite dans les petites rigoles, tracées à dessein au milieu des légumes. Elle clapotait doucement avec un petit bruit irrégulier, selon qu'elle courait librement ou que quelque motte de terre ralentissait sa course.

Pantalons relevés pour éviter les éclaboussures, les deux jeunes gens causaient à bâtons rompus, cependant que chacun suivait en son fort intérieur son idée. Pour Charles : « Rosine va-t-elle enfin arriver ? » Pour Philippe : « Ils doivent avoir rendez-vous ! Va-t-elle venir ici ? Qu'ils aillent au diable ! Quand pourrai-je revoir Colette sans paraître incorrect ou trop pressé ? » Charles se demandait : « Est-ce que Phil a un rendez-vous avec sa belle ? M'en parlera-t-il ? » De fait, sans en avoir l'air, les deux amis s'épiaient mutuellement, et chacun cherchait à deviner chez l'autre ses plus secrètes pensées !

Charles n'était pas une nature très patiente, il compris que si son camarade avait un secret, il le garderait pour lui ; aussi décida-t-il de parler le premier de ce qui lui tenait à cœur. Puisqu'il avait quelque chose d'urgent à demander autant le dire sans plus tergiverser ; il jeta autour de lui un regard à la ronde, mais nulle part il n'aperçut sa Rosine chérie : « Il n'est pas tard, se dit-il, elle va arriver d'un moment à l'autre ! Quand même j'aurais mieux aimé qu'elle soit présente... ». Lentement, espérant qu'« elle » allait enfin arriver, il rejoignit Philippe à la lisière du champ de légumes où l'eau coulait.

— Mon vieux Phil, commença-t-il avec un certain embarras, il faudrait que tu me fasses un plaisir...

— Vas-y, c'est d'accord !

En face de lui, Charles baissait la tête. Il était visible qu'il ne savait pas trop comment commencer. Déjà Philippe le regardait avec une inquiétude mal dissimulée. Oui, cette hésitation ne lui disait rien qui vaille. Il aurait juré qu'il s'agissait de Rosine ! Une idée confuse d'abord se précisait peu à peu dans son cerveau : « Serait-elle... mon Dieu ! serait-elle enceinte déjà ? » et un froid glacial le pénétrait ! Charles consciencieusement scruta l'horizon une fois de plus. Mais il ne découvrit rien. Alors il s'appuya sur le manche de sa bêche :

— Vieux Phil, voilà... voilà, Rosine et moi voulons nous nous marier.

— Ah ! ce n'est que cela ! fit malgré lui Philippe rassuré !

Charles ne parut pas l'entendre :

— J'en ai parlé chez moi, mais personne n'est d'accord ; mes parents me disent qu'avec ces bruits de guerre qui courent, ce n'est pas le moment, et que, même s'il n'arrive rien, j'ai quand même deux ans de régiment à faire avant de penser à me marier. Ils disent que Rosine est bien jeune, que je le suis aussi, que nous pouvons changer d'idée encore...

Heureusement Charles, maintenant qu'il était lancé, parlerait, parlerait, sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il eût tout dit. Tout à sa pensée, il ne voyait pas le visage bouleversé de Philippe. Celui-ci se sentait étouffer sans pouvoir prononcer un seul mot. Fiançailles, mariage, il avait toujours pensé que cela arriverait un jour, mais il espérait obscurément « un je ne sais quoi » qui l'empêcherait : peut-être parce qu'un grand amour ne désespère jamais tout à fait et se refuse à mourir vraiment....

— Alors, mon vieux Phil, tu serais bien chic si tu allais trouver mes parents et que tu insistes pour qu'ils nous laissent nous fiancer maintenant. Tu sais qu'ils t'estiment beaucoup, ils disent toujours que tu es un garçon plein de bon sens, et sûrement ils t'écouteraient mieux que moi. Tu iras les voir, hein ? Tu me le promets, pas vrai ? Tu feras ça pour moi ?

Maintenant qu'il avait tout dit, il insisterait tant qu'il n'aurait pas arraché la promesse de son ami ; il redevenait l'enfant gâté, celui qui finit toujours par obtenir ce qu'il demande en insistant assez ; non que Charles fut capricieux de nature ou que ses parents fussent trop complaisants pour lui. Mais il n'en restait pas moins un fils unique, de famille aisée, habituée à voir satisfaire, non des fantaisies, peut-être, mais du moins ce qu'il jugeait, lui, sagement nécessaire.

Philippe ne répondait pas. C'était donc, cette fois, le sacrifice qu'on lui demandait ? Qu'il aille obtenir à force d'arguments qu'on fiance Rosine et Charles ! Ah ! C'en était trop à la fin ! Il parlerait, il allait dire la vérité à Charles, et après, que l'un des deux s'en aille et qu'ils ne se rencontrent plus jamais !

Il leva sur son camarade un visage altéré. Si, à ce moment, le jeune Coudret avait regardé Philippe, il aurait compris que, pour un motif inconnu, il faisait cruellement souffrir son ami à cet instant. Mais Charles, dont le regard inquiet scrutait les champs voisins, venait d'apercevoir enfin Rosine. Philippe la vit aussi s'avancer... Alors toute sa colère, toute sa révolte, tombèrent comme par enchantement. Rosine ne devait rien savoir, jamais. De la main, son ami faisait de grands gestes heureux et elle fut là, toute rose d'avoir couru, adorable, ses courts cheveux fauves gonflés par le vent. Comme Charles, elle respirait le bonheur.

(A suivre).

© VILLE DE SISTERON

INFORMATION

« DES PARAPLUIES SANS PÉPINS »

Ils sont petits pour les enfants, ou normaux, ou très grands pour les bergers.

Ils sont de couleurs et de décors variés.

Ils sont classiques, ou de campagne, ou modernes.

Certains sont pliants et à ouverture automatique.

Ils sont de qualité et de prix raisonnable au

GRAND BAZAR PARISIEN

61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

Pensez à ramoner avant l'automne...

POUR TOUT RAMONAGE AVANT LE 31 JUILLET 80 :
UN CONTROLE DE COMBUSTION GRATUIT

DEPANNAGE-EXPRESS
JOEL BONNEAU

Villa Chabre 04200 PEIPIN ☎ (92) 64.25.07

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté
Madame ILLY

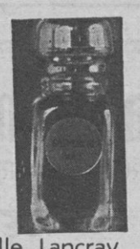

Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray

LANCASTER

Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch

Soins de Beauté -o- Epilation

185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04

- Fermé le Lundi -

Agence l'ABEILLE
ASSURANCES

INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX

TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement

Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre

S.A.R.L. Joseph CANO
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON

Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES

Fernand SIARD
92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

DEPANNAGE - REPARATION
PLOMBERIE - RAMONAGE
Moquettes Appartements - Vitres
Devantures - Peintures - Sanitaires

PASTOR R. & THUNIN J.

Le Gand - ☎ 61.10.33 Le Thor - ☎ 61.11.08
04200 SISTERON

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

Cherche pour région Sisteron JEUNE ARBORICULTEUR ayant permis de conduire, situation assurée. Ecrire au Journal sous le n° 55 qui transmettra.

Cherche PATISSIER CHOCOLATIER GLACIER, place à l'année bon salaire, Menton. Tél. (93) 35.27.11 - 35.96.73 le matin.

Urgent cherche EMPLOYEE DE MAISON, nourrie logée. S'Adressez au bureau du Journal.

LOCATIONS OFFRES

A louer APPART. T3 R.C. aux Plantiers, fin novembre convient préférence personne seule ou ménage retraités. S'adresser au bureau du Journal.

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

DIVERS

Vends BUTATHERMIX état neuf, gros modèle prix 600 F. Tél. 61.24.84

OFFICES RELIGIEUX DE LA TOUSSAINT ET DU JOUR DES MORTS

A SISTERON

Samedi 1er novembre : messes à 8 h 30, 10 h 30 et 18 h 30.

Dimanche 2 novembre : messes à 8 h 30 et 10 h 30.

DANS LE SECTEUR RURAL

Samedi 1er novembre : les messes sont dites : à 9 h 30, Peipin, Valernes ; à 11 h, Noyers, Mison ; à 16 h, Saint-Vincent ; à 17 h, Aubignosc ; à 17 h 30, Entrepierres.

Dimanche 2 novembre : messe à 9 h 30, Châteauneuf-Val-St-Donat, Valbelle ; à 11 h, Salignac, Lange ; à 16 h, Authon ; à 17 h 30, Saint-Geniez, La Silve.

NOUVEAU
POINT F
COMME FETES
COMME FLEURS
Anniversaires - Mariages
Deuils
Toutes compositions florales
LIVRAISONS ASSUREES
TEL. 61.13.82
Avenue Jean-Jaurès

AVIS de la MAIRIE

La Bibliothèque Municipale sera fermée le mercredi 12, le vendredi 14 et le samedi 15 novembre 1980 toute la journée.

Réouverture le Mercredi 19 novembre 1980 à 10 heures.

CHORALE

M. le Maire communique qu'une chorale est créée.

Mlle Barbier, professeur de Musique en assurera la direction et elle accueillera toutes les personnes désirant y participer, au Club 3ème Age, Les Capucins, tous les lundis de 17 h 30 à 18 h 30 à compter du 3 novembre 1980.

SERVICE DES ORDURES MENAGERES

M. le Maire informe la population que le ramassage des Ordures Ménagères aura lieu normalement le samedi 1er novembre jour de la Toussaint.

DECLARATION DE RECOLTE DE VIN 1980

Les personnes intéressées doivent retirer en Mairie, Guichet n° 1, les imprimés de déclaration de récolte et les remettre dûment remplis *avant le 25 novembre 1980, délai de rigueur.*

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DE SISTERON

La section des A.C.V.G. informe tous les Anciens Combattants que le repas traditionnel du 11 novembre se tiendra au Tivoli.

Afin de faciliter la tâche, nous leur demandons de bien vouloir se faire inscrire au Syndicat d'Initiative et de régler le montant du repas (55 F).

Nous comptons sur votre compréhension et formons le vœu d'être nombreux.

Le Président : M. Arnal.

ÉTAT-CIVIL

du 22 au 28 octobre 1980

Naissances : Sarah Valérie, née le 24/10/1980, fille de Peter Muns et de Andrée Bernard, domiciliés à Ribiers. — Olivier Cyril, né le 24/10/1980, fils de André Bourgogne et de Mireille Rolland, domiciliés à Sisteron.

Décès : Clément Didier, 82 ans, domicilié à Sisteron. — Angelin Spera, 76 ans, domicilié à Sisteron.

DON

Mariage Olivi-Seure, 200 F pour l'Hospice.

REMERCIEMENTS
VILLEBOIS LES PINS

Madame Marguerite JOUVE, ses enfants et petits enfants ;
Parents et Alliés ;
remercient bien sincèrement toutes les personnes, qui par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de

Monsieur Emile JOUVE

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Louis RICHAUD et leurs enfants ; remercient très sincèrement tous les voisins du quartier, tous les amis et parents qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Monsieur Angelin SPERA

NECROLOGIE

C'est en présence d'une nombreuse foule de parents et d'amis qu'on eut lieu mardi 28 octobre les obsèques de Monsieur Clément DIDIER, décédé à l'âge de 82 ans.

—o—

Mercredi 29 octobre avait lieu les obsèques de Monsieur Angelin SPERA décédé à l'âge de 76 ans.

A toutes les familles touchées par ces deuils nous adressons nos sincères condoléances.

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

Samedi 1 Novembre
Docteur :
MORENO — ☎ 64.29.29
Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25

Dimanche 2 Novembre
Docteur :
MORENO — ☎ 64.29.29
Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
☎ 61.09.49
AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03
ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33
CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52
Toutes urgences : Médicales Chirurgicales, Obstétricales

Lundi 3 Novembre
Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25
Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - Rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie
Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44
Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

PAUL MOURIER
Agréé en Architecture
Inscrit à l'Ordre
des Architectes
Provence - Alpes -
Côte d'Azur

Informe sa clientèle que son Cabinet d'architecture est transféré dans l'immeuble « Le Trianon », 3, rue du Gymnase, à Sisteron 04200 - Tél. : 61.12.49.

CINE-CLUB SALIGNAC
Vendredi 7 Novembre à 21 h.
« L'ARMEE DE L'OMBRE »
J.-P. Melville

L'HOPITAL EN DANGER

Les Socialistes de Sisteron réunis le 24 octobre 1980, en séance extraordinaire ont décidé à l'unanimité et à leur grand regret de s'adresser à l'Opinion Publique pour dénoncer avec vigueur la campagne de démantèlement du Service Public qui se poursuit aujourd'hui par la suppression de 24 lits à l'Hôpital de Sisteron.

Cette suppression qui intervient au moment même où l'Hôpital ne cesse d'accroître son activité est, après la fermeture de classes primaires, encore un mauvais coup porté à notre cité et va amener, pour la première fois, lHôpital à travailler à plus de 100 % de sa capacité.

Cela veut dire en clair que si votre enfant fait soudainement une méningite, il risque fort d'être refusé à l'Hôpital et envoyé à Marseille. Cela veut dire encore que votre père ou votre grand-père qui a été frappé par une attaque risque fort d'être, purement et simplement, mis dehors avant la fin de son traitement ou encore transféré dans l'Hôpital Marseillais qui voudra bien de lui au 12ème étage du bâtiment C chambre 1221 par exemple.

C'est sans doute cela que les Pouvoirs Publics appellent l'Humanisation.

A qui fera-t-on croire que c'est par de tels procédés que l'on va redresser les finances de la Sécurité Sociale dont nous aussi sauvegardons les intérêts et assurons la défense.

Vos enfants, vos parents ou vos conjoints paieront à Marseille deux fois plus cher qu'ils n'auraient payé sur place. Il faut ajouter à cela le coût des déplacements.

Pendant ce temps localement une production réduite à effectif constant aura pour conséquence immédiate de faire monter les prix en flèche.

Une telle perspective est aberrante et impensable. Les plans du Pouvoir sont donc clairs : *après les suppessions de lits suivront les suppressions d'emplois.*

Les Socialistes de Sisteron lancent un appel aux élus, aux autres formations politiques de gauche, aux Syndicats, aux associations de consommateurs et à tous les Sisteronnais afin qu'ils se préparent à une lutte opiniatre et prolongée s'il le faut afin d'obtenir l'annulation des suppressions de lits et le démarrage des travaux d'Humanisation du Vieil Hôpital.

La Section du Parti Socialiste de Sisteron

CELEBRATION DU 62ème ANNIVERSAIRE A SISTERON DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La Municipalité, en liaison avec toutes les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, de Déportés, Prisonniers et Résistants, invite la population de notre ville à s'associer aux cérémonies d'hommage et du souvenir qui marqueront le 62ème anniversaire de l'Armistice.

Le mardi 11 novembre à 10 h 30, une gerbe sera déposée en présence des représentants des Municipalités de Mison, Ribiers, Sisteron, devant la stèle élevée à la mémoire des deux Résistants de Mison tombés glorieusement sous les balles allemandes, au quartier du Virail.

Ce même jour à 11 h, un cortége se formera, Place du Docteur Robert, pour se recueillir devant les Monuments de la Résistance et aux Morts des deux Guerres.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Etablissement du Lycée Paul Arène auront lieu le vendredi 7 novembre 1980 de 13 h à 19 h 30 dans le hall de l'Etablissement, quartier de Beaulieu.

Il importe que les parents participent en grand nombre à l'élection de ceux qui auront la mission de les représenter.

Pour permettre une large participation des électeurs, le vote par correspondance est autorisé.

Le Proviseur
J. Mion

—o—

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Etablissement du Collège Nationalisé auront lieu le vendredi 7 novembre 1980 de 13 h à 19 h 30 dans le hall de l'Etablissement, quartier de Beaulieu.

Il importe que les parents participent en grand nombre à l'élection de ceux qui auront la mission de les représenter.

Pour permettre une large participation des électeurs, le vote par correspondance est autorisé.

Le Proviseur
J. Mion

MARDI 4 NOVEMBRE
A 20 H 30
CATHEDRALE
N.-DAME DES POMMIERS
CHORALE DE LARAGNE
50 Choristes
Programme varié
ENTREE GRATUITE
Spectacle placé sous l'égide du Centre d'Animation et de Loisirs municipal

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SISTERON

L'Association Bénévole des Donneurs de Sang de Sisteron informe le public que comme les années précédentes un calendrier lui sera proposé par leur dévoué démarcheur M. Barray. Ce calendrier numéroté donne droit à la participation au tirage d'une tombola dotée de jolis lots (transistor, calculatrice, stylos) que les généreux donateurs soient vivement remerciés pour leur aide humanitaire Don du sang-devoir civique.

AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE DE SISTERON

Rappel les jours de permanences : Vous pouvez prendre contact avec notre groupe le 1er mardi ou le 3ème mardi de chaque mois entre 18 h et 19 h à la Mairie de Sisteron.

MUTUELLE PHILATELIE

La bourse aux timbres du mois de novembre aura lieu dimanche 2, de 9 h à 12 h dans la salle de la Mairie de Sisteron.

Les adhérents sont priés de venir retirer les dernières parutions et le matériel philatélique.

PARIS-MATCH

le poids des mots,
le choc des photos.

Cette semaine :

En couverture : Exclusif Farah et Reza reçoivent Paris-Match. « Nous reviendrons en Iran ».

Elections U.S.A. : En couleur : l'amérique profonde. L'amour restera à la Maison Blanche.

SUR LES PAS DES GROGNARDS DE L'EMPEREUR

(suite de la page 1)

que sont les gradés : depuis le colonel jusqu'aux sergents. C'est dans un café que se fait, pendant l'hiver, le « cassage des verres » qui constitue un témoignage de l'engagement d'honneur que chacun assume dans ses fonctions au sein du « corps d'office ». Dans des rêves merveilleux, qui deviendront réalité le jour de la marche, les grognards se voient déjà revêtus de leurs uniformes de gloire et défilant fièrement, conscients de leur dignité d'incarner les héros de la Grande Armée aux exploits fabuleux, devant les foules admiratives. Alors, certes, « le jour de gloire est arrivé ! ».

José Mirval

N.B. : Les français se doivent de mieux connaitre ce qu'est la Wallonie : son histoire, sa fidélité envers sa sœur la France, ses grands hommes, ses savants, ses musiciens, sa peinture, ses sculpteurs, ses architectes, en bref tous ceux qui édifient l'œuvre comme de la civilisation et de la société il faut faire connaissance également avec les villes d'art et les magnifique paysages de la Wallonie. Affirmant son attachement à la France, la Wallonie et Bruxelles ont créé le Centre Culturel de la Communauté Française Belgique, 125-129, rue St-Martin à Paris où se déroulent des expositions et où se donnent des spectacles, œuvres de Bruxelles et de Wallonie. A voir et à revoir !

(2) Coût : environ 300 F pour un uniforme d'officier et 35 F pour un soldat.

(3) Cette arme d'époque est fabriquée à Liège.

© VILLE DE SISTERON

Electricité générale
Electro-Ménager
INSTALLATIONS D'ANTENNES DEPANNAGE
J.-P. ESPINASSE
Saint-Pierre Le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82
S.A.V. - NEFF - Spécialiste Conseil 04 - 05

AGENT IMMOBILIER ENAIM
Agence du Centre
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — ☎ 61.15.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

CHARIOTS INDUSTRIELS ET TOUT TERRAIN
MATERIELS DE MANUTENTION ET DE BATIMENT

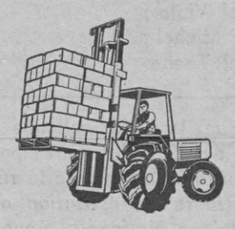

MANITOU
Sudalpes
Raymond MICHEL, rue des Combes, B.P. 3 - Sisteron, ☎ 61.03.09

Agence FIAT-LANCIA
J. GALLEGO GARAGE MODERNE Route de Marseille ☎ 61.03.17
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
ACHAT — VENTE — NEUF et OCCASION

SHELL Française
GUILLAUME Frères
R. N. — SAINT-AUBAN
☎ 64.17.10 et 64.15.73
Concessionnaires Lubrifiants HA et AHP
Automobile — Agriculture — Industrie
FUEL DOMESTIQUE
Abonnement chauffage en 12 mois

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

La Maison du Cadeau
Madame MEVOLHON
102, rue de Provence — SISTERON ☎ 61.01.95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

FOOTBALL CORPORATIF

Encore trois matches de reportés à cause des intempéries.

Vu les pluies diluviennes qui se sont abattues vendredi soir (24 octobre), trois matches ont de nouveau été remis, ce qui fait sept matches de retard en deux journées. Espérons que la troisième se déroulera bien. Les deux premières rencontres ont vu Yalpa disposé difficilement (2 - 1) des Commerçants, et Montlaur (après quelques incidents) battre la Spachim (4-2). Cette dernière ayant contesté l'arbitrage et porté réclamation, ce match sera étudié par le bureau de l'Association lors de sa prochaine réunion le mardi 4 novembre, à 18 h 30, salle des Réunions de la Mairie.

Pour terminer, les Municipaux ont battu Gardiol 4 à 1 et l'Equipement les Artisans 2 à 0.

RESULTATS

Yalpa - Commerçants : 2 - 1 ; Sapchim - Montlaur : 2 - 4 ; Gardiol - Municipaux : 1 - 4 ; Equipement - Artisans : 2 - 0.

4ème JOURNEE :

LUNDI 3 NOVEMBRE 1980

18 h 15 : Yalpa - Sapchim ; 19 h : Gardiol - Commerçants ; 20 h : Montlaur - Bâtiment.

MERCREDI 5 NOVEMBRE 1980

19 h : Equipement - Municipaux.

VENDREDI 7 NOVEMBRE 1980

19 h : Aiglon - Centre Hospitalier ; 20 h : 04 Express - Artisans.

RAPPEL
AUX RESPONSABLES DES EQUIPES

Prochaine réunion du Bureau pour établir le calendrier, le mardi 4 novembre 1980, à 18 h 30, salle de Réunions de la Mairie. Présence indispensable.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

Samedi 1er novembre - Ecole de Cyclo-Tourisme. Départ à 14 h 30 devant la Mairie.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE
GROUPE UNIQUE

Départ à 8 h 30 devant la Mairie : Sisteron - N 85 - D 946 - Noyers - St-Vincent-sur-Jabron - Curel, retour par D 946 - Le Couvent - St-Martin - D 946 - D 53 - Sisteron, soit 64 km.

JOSE Electricien
à votre service
Electricité générale
Dépannage
Chauffage électrique
Devis gratuit
Les Lavandes - Le Thor
Tél. : 61.24.84 - SISTERON

Randonnée Pédestre

PROCHAINES SORTIES

1er et 2 novembre 1980 - Centre Equestre de Monfroc. Consulter l'affiche pour savoir si cette sortie est maintenue.

Dimanche 2 novembre. PIERRE IMPIE - Départ 8 h. Randonnée et Escalade.

PIERRE IMPIE - ROC DE L'AIGLE
(26 octobre 1980)

Après une rencontre avec les chasseurs au Pas de Saint-Pensier, le petit groupe se dirige vers le Rocher de Pierre Impie.

Les randonneurs prennent une légère collation, sous la gravure de Dachaux au Pas de l'Essaillon, avant de prendre à bras le corps le Rocher de Pierre Impie en escalade jusque sous la crête Ouest, où ont été placés deux rappels. (Ceci est moins digeste que la collation !...).

Certaines mamans ont dû entendre des voix si l'on en juge par le nombre de fois qu'ont été perçus les cris du cœur de leur progéniture pendant les descentes en rappel.

Vu l'état des troupes après cet assez mauvais exercice, il est décidé de programmer plusieurs entraînements [illegible] les semaines et mois à venir.

Les amateurs sont invités à se joindre aux prochaines expéditions qui promettent de ne pas manquer de « piquant ».

Mady.

C.O.S. - ECHOS

UN CAVALIER SEUL POUR ISTRES

On était venu nombreux pour assister à ce choc que devait être la rencontre Sisteron-Istres. Les équipes réserves nous tinrent d'ailleurs nettement en haleine et la victoire par 8 à 4 de l'équipe locale laissait augurer d'un avenir moins sombre. Hélas, venu avec une réputation de leader, reparti avec, sans toutefois avoir beaucoup forcé, semble-t-il. Un manque certain de cohésion, d'organisation et de jeu défensif a fait que ce dimanche le score a été assez lourd : 28 à 3.

Cette défaite est moins grave par elle-même que par la nouvelle indisponibilité qu'a entrainé ce match. Yves Aragon « ont » pour au moins deux mois, suite à une fracture de la main droite. Voilà qui n'arrange rien au niveau de la composition de l'équipe pour les futurs matches.

Le prochain aura lieu le 9 novembre à Arles. Ce week-end de la Toussaint, toutes les équipes sont exemptes. Le COS ne manquera pas cependant d'aller se recueillir sur la tombe de ceux qu'il a vu bien trop tôt disparaître.

SISTERON-VELO

RESULTATS
DU DIMANCHE 26 OCTOBRE
1ère Division (5ème Journée)
PUYRICARD - S.V.

Match remis à une date ultérieure en raison du match en retard Puyricard - Fuveau en Coupe de Provence.

Voici les autres résultats de cette 5ème Journée et le classement actuel :

U.S. Veynes 2 - Les Mées 0 ; Meyrargues 3 - Laragne 0 ; Forcalquier 4 - Ste-Tulle 1 ; Valensole 1 - Rousset 1 ; St-Auban - Fuveau (match remis).

CLASSEMENT

		Pts	M. J.
1	Veynes	14	5
2	Meyrargues	13	5
3	Forcalquier	12	5
4	Valensole	11	5
5	St-Auban	10	4
6	Les Mées	9	5
7	Laragne	9	5
8	**Sisteron**	**8**	**4**
9	Puyricard	8	4
10	Fuveau	7	4
11	Rousset	6	5
12	Ste-Tulle	5	5

Ce classement tient compte des matches perdus par pénalités par Ste-Tulle au bénéfice de Puyricard (2ème Journée) et Puyricard au profit de Laragne (4ème Journée).

2ème Division (5ème Journée)
F.A. DU JABRON 1 - S.V. 3

Difficile mais précieux succès de l'équipe II à Noyers. Performance qui permet à nos doublures de rester en tête de leur groupe avec un bilan éloquent 4 victoires et 1 nul).

Après un départ fulgurant des locaux super motivés, le jeu s'équilibre et, à la 10ème minute, J. Clarès prend en défaut le gardien Renoux et ouvre le score pour les leaders. **F.A. du Jabron 0 - S.V. 1.**

A la 22ème minute, l'avant centre local Gorge s'engouffre dans la défense Sisteronnaise et de près fusille Rovira remettant les deux formations à égalité. **F. A. du Jabron 1 - S.V. 1.**

A la 27ème minute, un tir puissant de Testa est détourné sur la transversale par Renoux. A la 32ème minute, coup dur pour les hommes de Rémy Hamman avec la sortie définitive de Nanche victime d'une entorse au genou.

Bon rétablissement, Luc.

Malgré quelques attaques de part et d'autre, la pause survient sur ce score de parité.

MI-TEMPS :
F.A. DU JABRON 1 - S.V. II 1

A la reprise, les Sisteronnais, conscients de la difficulté de leur tâche, jouent mieux et, à la 65ème minute, sur un coup franc direct, le buteur du jour, J. Clarès, redonne l'avantage aux joueurs de la Citadelle en lobant Renoux mal inspiré sur cette action. **F.A. du Jabron 1 - S.V. II 2.**

A la 72ème minute, J. Clarès assure le succès définitif des Sisteronnais en ajoutant un 3ème but. **F.A. du Jabron 1 - S.V. II 3.**

Les dernières minutes n'apportent pas de modification à la marque. L'arbitre capacitaire, M. Vibien, sifflant la fin de la partie sur la victoire laborieuse mais méritée des Sisteronnais qui, visiblement, ont été gênés par la largeur réduite du terrain et surpris par la fougue de leurs adversaires qui, à domicile, feront souffrir les meilleurs.

Voici les autres résultats de cette 5ème Journée :

Forcalquier 0 - Peyruis 2 ; Mézel 2 - Château-Arnoux 1 ; Laragne II 1 - Le Brusquet 0 ; Mane 5 - La Brillanne 0 ; L'Escale 1 - Les Mées 1.

A l'issue de ce match, S.V. II conserve sa 2ème place avec 14 points et 5 matches joués, devant Laragne II (12 points) et Château-Arnoux (11 points).

Juniors Honneur
(2ème Journée)
AIX U.C. 7 - S.V. 1

Nette défaite des Juniors qui à 9 ont tenu les 45 premières de s'incliner lourdement devant minutes (mi-temps 0 à 0) avant de s'incliner lourdement devant les universitaires Aixois. Il faut féliciter les 9 joueurs présents (tout en regrettant avec amertume l'absence non motivée de leurs 4 autres camarades qui ont eu vis-à-vis de leurs dirigeants et surtout de leurs coéquipiers une attitude vraiment incorrecte) pour leur courage et leur combativité tout au long de la rencontre avec une mention particulière au jeune gardien Hermitte, auteur d'un match irréprochable malgré les 7 buts encaissés.

Cadets
(Coupe Rodolphe Pollack, 1er Tour)
S.V. 2 - U.S. VEYNES 2
Veynes qualifié
aux pénalties 6 à 5

Elimination à l'épreuve des pénalties des Cadets qui quittent la coupe la tête haute, après avoir manqué le coche en 2ème période.

Minimes pré-Excellence
(2ème Journée)
LUYNES 8 - S.V. 0

Cuisante défaite des Minimes pré-Excellence qui subissent une véritable déroute à Luynes.

Minimes Honneur
(2ème Journée, match inversé)
BRIANÇON 1 - S.V. 3

Beau succès des Minimes Honneur qui ramènent les 3 points de leur long déplacement à Briançon.

PROGRAMME
DU DIMANCHE 2 NOVEMBRE

1ère Division (6ème Journée) : S.V. - Valensole à 15 h (stade Pierre-Lanza).

2ème Division (6ème Journée) : S.V. II - Laragne II à 13 h 15 (stade Pierre-Lanza).

Cadets Honneur (3ème Journée) : Volonne - S.V. à 13 h 30 à Volonne.

Minimes pré-Excellence (3ème Journée) : S.V. - St-Auban à 9 h 45 (stade Pierre-Lanza).

Minimes Honneur (3me Journée) : Tallard - S.V. à 13 h 30 (Stade Pierre-Lanza).

Pupilles Honneur (3ème Journée) : S.V. - Manosque à 11 h (Stade Pierre-Lanza).

EXPRESSION MUTUALISTE...

Le 8 novembre 1980, se déroulera à Nice un grand rassemblement régional de la mutualité pour *Le Droit à la Santé et les Libertés Mutualistes.*

Ces droits sont actuellement remis en cause. C'est pourquoi la Mutualité des Travailleurs a pris l'initiative d'un tel rassemblement.

Ce sera un événement !

Par la participation de milliers de mutualistes et par le fait que Nice sera, une journée durant, sous de multiples formes, *parée des couleurs D'une Mutualité active et sereine.*

Mutualistes, assurés sociaux, vous pouvez aussi participer à ce grand rassemblement. Un départ est organisé pour les Alpes de Haute-Provence.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez prendre contact à la Mutuelle Familiale de Sisteron et Région, place de la République - 04200 Sisteron - Téléphone 61.14.94 (du mardi au samedi).

LE PALMARES
DES NOUVEAUX DEPUTES
ETABLI PAR L'IMAP
FRANÇOIS MASSOT
DEPUTE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
EN 9ème POSITION

Le Nouvel Observateur publiait la semaine dernière le palmarès à mi-mandat des 176 nouveaux députés élus en 1978. Ce classement a été établi par l'institut de mesure de l'activité parlementaire (IMAP) qui a dressé le bilan de l'activité déployée par ces élus dans cinq domaines : Travail législatif, travail budgétaire, contrôle parlementaire, travail en commission et présence en commission. Parmi ces [illegible] élus qui n'avaient jamais eu de mandat parlementaire précèdemment Michel Aurillac (RPR) et Alain Richard (PS) se partagent le prix d'excellence, ils précèdent René de Branche (UDF), Alain Hautecœur (PS), Laurent Fabius (PS), Philippe Seguin (RPR), Henri Emmanuelli (PS), Jean-Pierre Delalande (RPR), François Massot (MRG) et Jean-Paul Fuchs (UDF). C'est donc une très honorable place qu'obtient le Député de la 1ère circonscription des Alpes de Haute-Provence, François Massot, « Avocat courtois et précis », qui s'impose de plus en plus comme un des chefs de file du Mouvement des Radicaux de Gauche et [illegible] siège à l'Assemblée Nationale au sein du Groupe Socialiste. Ce classement ne surprendra ni les habitués du Palais Bourbon, ni les élus et les habitants de notre département qui ont pu apprécier en 28 mois l'activitée déployée par leur député, un des plus jeunes de l'hémicycle (à 40 ans), tant à l'Assemblée Nationale à Paris qu'au niveau de sa circonscription ou les difficultés sont aussi nombreuses qu'importantes. Egalement Conseiller Général, François Massot se voit attribuer les excellentes notes de 9/10 dans les domaines du Travail Législatif, du Travail en Commission, et du Contrôle Parlementaire, et même si ses notes sont légèrement inférieures au niveau du Travail Budgétaire et de la Présence en commission, il totalise seulement 8 points de moins que les deux lauréats.

(A suivre)

CAMAU
DIPLOMEE E. N. O. M.
DIGNE SISTERON
Gérante Diplomée
12, Avenue des Arcades
04200 SISTERON

MISON - 04 LOTISSEMENT **LES GIROLLES**
10 LOTS ENTIEREMENT VIABILISES
DE 575 A 1 220 M2
Renseignements Techniques - Bureau d'Etudes **P. MAURIN**
05000 GAP ☎ (92) 52.35.02
Ventes : Maîtres BAYLE et CHASTEL, Notaires Associés
04200 SISTERON ☎ (92) 61.01.67
Visites du Terrain :
M. DUPERY - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.12.23

CONCOURS DE BOULES
2 novembre 1980
à Sisteron
JEU PROVENÇAL
un joueur - 4 boules
300 F d'indemnités
plus frais de participation
plus coupe
Réservé aux Sociétaires
de la Boule Sisteronnaise
Tirage à 9 heures
Inscription au Bar L'Aiglon
15 F. par joueur
Application du Réglement
Fédéral
Assemblée Générale
le samedi 29 novembre
à 18 h à la Mairie

SKI-CLUB SISTERON
INSCRIPTIONS
POUR L'ENTRAINEMENT
AUX COMPETITIONS

Les enfants nés entre 1967 et 1972 désirant pratiquer la compétition sont priés de se faire connaitre en téléphonant au 61.06.58, après 18 heures (de préférence avant le 5 novembre 1980).

Un entraînement Physique en gymnase aura lieu le 23 novembre à Digne, suivi de week-end le 14 et 21 décembre 1980, à Pra-Loup.

Un stage sera prévu du 29 décembre 1980 au 3 janvier 1981 à Pra-Loup pour les enfants sélectionnés.

ASSEMBLEE GENERALE

Le samedi 22 novembre 1980, à 18 h 30, Salle de la Mairie.

© VILLE DE SISTERON

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
★
Antiquités
"La Grange"
★
Ouvert
tous les jours
et le Dimanche

C. GUIEN
04200 CHATEAUNEUF VAL SAINT DONAT
☎ 64.09.16

C.A.B. COMPTOIR ALPIN DES BOIS
Avenue de la Durance 04200 SISTERON
Tél: (92) 61.01.87

SCIERIE ▪ CHARPENTE SUR LISTE ▪ BOIS ET DERIVES
LAMBRIS/PARQUETS/BAGUETTES/LAMES A VOLETS
PANNEAUX AGGLOMERES
CONTRE PLAQUE
MENUISERIE INDUSTRIELLE
PRODUITS DE TRAITEMENT
DECOUPE DE PANNEAUX A LA DEMANDE

Pour tout autre produit, nous consulter

Juana CORNU
Esthéticienne Diplômée d'Etat
Visagiste J.-P. Fleurimon
Vous propose des soins spécifiques corps et visage pour Dames et Messieurs
Visage :
Lifting - Remodelage - Peeling et Traitement des Rides
Corps et Buste :
Amincissement - Raffermissement
Hydrothérapie par Bains Bouillonnants
Enveloppements d'Algues - Huiles Essentielles - Ozone
Brunissage intégral sur Lit Solaire (Méthode nouvelle)
Epilation :
Cire tiède, froide - Epilation progressive et définitive
Cabine d'Automaquillage
Du lundi après-midi au samedi
6, Place de L'Horloge — SISTERON — ☎ 61.03.00

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34
La Qualité
En Plus...

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers peints
18, rue Droite
SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

BAZAR DES ARCADES
Face à l'Hôtel de Ville - 04200 SISTERON - Tél. 61.05.86
JOUETS - CADEAUX
ARTICLES SCOLAIRES - FARCES ET ATTRAPES
LISTE DE MARIAGE
PARKING ASSURE devant le magasin
Ouvert tous les jours sans interruption
Livraison à domicile

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 1980

Présents : M. André Roman, Maire ; MM. Magen, Chaillan, Ribes, Tremelat, Laurent, Adjoints ; Mmes Julien, Machemin ; MM. Bontoux, Bremond, Brunet, Castel, Cheilan, Lieutier, Michel, Pau, M Rolland, Y Rolland, Fauque, Conseillers Municipaux.

Absents Excuses : MM. Mourier, Chauvin, Amat.

Invités : M. Rouzaud, Secrétaire Général ; M. Clavelin, Directeur des Services Techniques ; M. Serreault, Adjoint Technique ; M. Pastor, Rédacteur Informatique ; Mlle Gilly, Rédacteur, Secrétariat Général.

Secrétaire de Séance : M. Brunet.

La séance est ouverte à 20 h 45.

M. Le Maire présente ses condoléances à MM. Pau, Ribes et Rouzaud.

Il demande d'observer une minute de silence pour les évènements de la Rue Copernic.

Il présente Mlle Gilly, Rédactrice, et Mlle Brigitte Martin-Rabaca, Stagiaire, non rémunérée.

Il signale que les réunions du Conseil Municipal reprennent après une interruption de 2 mois, mais qu'il y a eu 27 Commissions depuis cette date.

M. Le Maire donne ensuite lecture du P.V. de la réunion du 25 juin 1980 et de la séance extraordinaire du 7 septembre 1980. Aucune observation n'étant faite, il demande au Conseil Municipal de signer le registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR

POUR DECISION

1 — P.O.S.

Devant l'importance des questions à débattre, M. Le Maire sur proposition de M. Chaillan, met cette affaire en délibéré pour la prochaine séance de travail, ce qui est adopté à l'unanimité.

2 — ACQUISITION TOURNIAIRE

M. Le Maire précise qu'il a déjà été délibéré sur cette question dans la séance du 22 juin 1980.

Cette acquisition permettrait le désenclavement des terrains et la création d'une voie communale.

M. Le Maire signale qu'en fonction du document d'arpentage, la surperficie de 500 M2 est passée à 635 M2.

En conséquence, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver cette modification. Accord du Conseil Municipal.

3 — ACQUISITION BLANC

M. Le Maire précise que l'acquisition de ce terrain de 2 Ha environ situé en face la Cigalière permettrait la création d'un lotissement communal. Il demande s'il peut continuer la transaction pour obtenir un prix plus favorable, ce qui est accordé à l'unanimité.

4 — OFFICE NATIONAL DES FORETS

Reboisement en cèdres des parcelles 8 et 9 : forêt de Mallefougasse.

M. Le Maire précise que l'adjonction de ces parcelles à la parcelle n° 10, dont il a été délibéré, permettrait d'augmenter la superficie reboisée de 19 à 59 Ha.

Ce projet s'élèverait à 393.000 F, mais la Commune n'aurait à verser que 5 % du coût total soit 19.550 F le reste étant couvert par diverses subventions : 50 % du F.E.O.G.A. ; 12 % de l'état ; 16,5 % de l'Etablissement Public Régional ; 16,5 % du Département.

Le Conseil Municipal adopte ce projet par 18 voix pour et 1 contre.

5 — STATION D'EPURATION

M. Le Maire demande au Conseil Municipal si le projet de la station d'épuration doit être maintenu compte tenu des problèmes financiers qu'il pose.

Il rappelle que le coût total de l'opération est de 3.935.000 F (actualisation à janvier 1980), compte tenu des subventions obtenues en 1977 et qui ne sont pas révisables.

M. Le Maire propose d'abandonner ce projet et de transférer l'étude faite à ce sujet par l'entreprise adjudicataire sur la future station d'épuration de l'Abattoir.

Le Conseil Municipal adopte cette solution par 17 voix pour et 2 abstentions.

6 — S.P.E.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de passer une convention avec la S.P.E. pour leur confier la réhabilitation de la vieille ville. Il précise que le coût des études s'élèvera à 242.000 F avec une subvention de 50 % du F.A.U., soit 120.000 F à la charge de la Commune. M. Le Maire donne lecture du projet de délibération.

Autorisation accordée à l'unanimité.

7 — RECUPERATION DU VERRE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

M. Le Maire fait l'historique de cette opération.

M. Tremelat expose le principe et les modalités de celle-ci. Il précise qu'elle nécessiterait l'achat de 4 containers aux prix unitaire de 2.222 F environ.

Il rappelle que de nombreuses villes du Département telles Gap, Digne, Forcalquier, Manosque ont déjà lancé le projet qui ne peut qu'être utile pour la lutte contre le cancer.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. Le Maire à poursuivre cette opération et à prévoir les crédits nécessaires lors de l'élaboration du budget supplémentaire pour 1980.

8 — SUBVENTIONS

1 - *Transport de Voyageurs : Sisteron - Forcalquier*

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que l'autorité préfectorale demande un réajustement de 885 F à la subvention de 2.899 F versée au Transporteur, M. Modeste Marin.

Ce réajustement est accordé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

2 - *Handicapés Physiques*

M. Le Maire demande au Conseil Municipal qu'il juge utile le vote d'une subvention de 3.000 F pour l'insertion de la liste des Handicapés physiques de la Commune sur le livre d'or des Handicapés Physiques.

Cette subvention est jugée trop importante compte tenu de l'effort déjà effectué par le B.A.S. Le Conseil Municipal rejette cette proposition à l'unanimité.

9 — NOUVEL ABATTOIR

M. Le Maire rappelle les différentes étapes de la mise en place et informe le Conseil Municipal de l'existence d'un problème financier, M. Richaud, Expéditeur, revenant sur son engagement de 2.250 tonnes et demeurant réticent à s'engager dans le nouveau projet.

Compte tenu qu'il est nécessaire de présenter au Ministre de l'Agriculture un engagement de tonnage pour 5.150 tonnes, et devant la nécessité d'agir rapidement, le Conseil Municipal demande à M. Le Maire de contacter immédiatement la Chambre de Commerce pour rechercher un nouvel expéditeur qui apportera une contribution complémentaire pour le tonnage non réalisé par M. Maurice Richaud.

Si toutefois,cette condition n'était pas remplie, M. Le Maire précise que l'Abattoir ne pourrait pas se réaliser, mais que par contre des mesures très nettes et précises seraient prises sur l'ancien Abattoir afin de permettre à de nouveaux expéditeurs de rentrer pour combler les tonnages manquants.

10 — COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PERSONNEL

1 - *Création d'Emplois Nouveaux*

M. Chaillan, rapporteur de la Commission donne le compte-rendu de la dernière réunion du 10 juillet 1980. Le Conseil Municipal décide, vu l'avis favorable de la Commission du Personnel de scinder en deux parties les décisions à prendre pour les créations de postes.

— Centre de Loisirs — B.A.S.

Le Conseil Municipal prend bonne note des diverses titularisations changement de grade, affectations des personnels communaux.

(A suivre)

VOUS N'ETES PAS LES SEULS

La plupart des prétendus mystères sont des lois universelles dont l'explication est à la portée de toute intelligence humaine et que peut mettre à profit celui qui reçoit une formation traditionnelle.

A tous ceux qui recherchent la connaissance, l'une des plus anciennes sociétés traditionnelles initiatiques et ésotériques : l'ancien et mystique ordre de la Rose+Croix ouvre ses portes...

L'Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C. propose mais n'impose jamais, recommandant à ses membres de réfléchir par eux-mêmes, dans la plus absolue liberté, à ses enseignements et même de rejeter ce qui peut heurter leurs convictions ; à tous égards, le rosicrucien est *un Penseur Libre* et son affiliation ne s'oppose en aucune façon à ses convictions religieuses ou politiques. Sa devise est : *La plus large tolérance dans la plus stricte indépendance.*

Il n'y a de la part de ses membres aucune allégeance personnelle, d'aucune sorte, à quelque maître, instructeur, fondateur, ou à une quelconque personne.

L'Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C. déclare que la liberté de conscience et la liberté de pensée sont des droits essentiels...

Pour recevoir la brochure : *Maitrise de la Vie,* écrivez au siège unique pour tous les pays de langue française :

Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C. Château d'Omonville - Le Tremblay 27110 Le Neubourg ;

La Fédération des Parents d'Elèves Andrieu Cornec nous prie de communiquer :

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES ANDRIEU CORNEC

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE ET DU LYCEE ET L.E.P. DE SISTERON

DECLARATION D'INTENTION

Parents d'élèves,

Le 7 novembre, vous allez élire les représentants de parents d'élèves au Conseil d'Etablissement du Lycée et L.E.P. et du Collège que fréquente votre enfant.

La mission que vous allez leur confier vous est peut-être inconnue et elle est souvent ingrate.

Elle est ingrate parce qu'elle a deux buts :

1) Participer à la gestion des Etablissements et non la cautionner, ce qui est malheureusement trop souvent le cas de personnes se réclamant d'un mandat de défense des intérêts des enfants.

2) Défendre l'intérêt des enfants qui fréquentent ces établissements.

Cette mission est souvent aussi contradictoire car lorsqu'ils approuvent la gestion de l'Etablissement cela peut être au préjudice de nos enfants.

Mais les représentants de la liste ANDRIEU CORNEC s'engagent à défendre avant tout l'INTERET, le BIEN ETRE, des enfants pour une éducation publique digne de ce nom.

La dégradation du Service Public d'Education se manifeste trop souvent encore :

— dans les conditions d'accueil (manque de professeurs) d'où classes surchargées, insuffisance de surveillants, à la cantine ou aux dortoirs par exemple ;
— à la sécurité : la sirène d'alarme ne fonctionne plus et elle ne peut être remise en service par manque de crédits ;
— au L.E.P., les horaires de travail quelquefois trop chargés comme l'année passée entrainent probablement une lassitude anormale des élèves qui est certainement la cause d'excitation et de turbulence ;
— la gratuité qui n'est pas toujours totale (livres, matériels divers, cotisations diverses, assurances, transports, etc... qui sont toujours à la charge des parents).

C'est pour toutes ces raisons citées à titre d'exemple que la Fédération ANDRIEU CORNEC doit être encore plus présente aux Conseils d'Etablissements et elle compte sur votre bienveillance et votre aide.

Votez pour les candidats des listes Andrieu Cornec !

CANDIDATS AU LYCEE PAUL ARENE ET L.E.P.

Titulaires :

M. Yvon Sabinen ;
M. Claude Castells ;
M. Gérard Ferreol ;
Mme Marie-France Peiffer ;
Mme Anne-Marie Faraldi.

Suppleants :

M. Maurice Rolland ;
M. Michel Gallo ;
M. Adrien Chaix ;
Mme Sabine Gherrak ;
M. Jacky Michel.

CANDIDATS AU COLLEGE

Titulaires :

M. Gérard Serreault ;
Mme Anne-Marie Faraldi ;
M. Jean-Pierre Martin ;
Mme Henriette Bonnaud ;
M. Etienne Maury.

Suppleants :

M. Maurice Rolland ;
Mme Christianne Pétermann ;
M. Marcel Viala ;
M. Jacky Michel ;
M. Michel Tache.

LETTRE OUVERTE

Monsieur Yvon Sabinen,
Membre du conseil local de parents d'élèves Fédération Andrieu — Cornec de Sisteron, Membre élu au conseil d'établissement du Lycée Paul Arène de Sisteron, représentant les parents.

à

Monsieur François Massot,
Député, Président Départemental du Mouvement des Radicaux de Gauche.

Monsieur le Président,

Le 10 novembre 1979, s'est tenue sous votre Présidence l'assemblée générale de la Fédération Départementale du M.R.G. J'avais pris connaissance par la presse et pris bonne note de la composition de son bureau.

Comme toute organisation, le M.R.G. doit avoir des statuts qui régissent sa consuite, sa structure en quelque sorte.

Il doit donc en découler, pour chaque membre, une attitude qui doit rester fidèle aux objectifs choisis, ceux du parti auquel il appartiendra.

Je constate que d'une manière générale, les structures étant toujours anciennes dans une association, les membres n'ont pas toujours systématiquement connaissance des doctrines auxquelles ils se sont liées. On pourrait même supposer quelque fois qu'ils se sont engagés sans être convaincus ou sans avoir l'intention de se soumettre aux exigences des décisions qui pourraient être prises ensuite.

Vous ne devez pas ignorer qu'il existe un C.N.A.L. (Comité National d'Actions Laïques).

La F.E.N., le S.N.I., la Fédération Andrieu Cornec, les Délégués Départementaux de l'E.N., la ligue Française de l'Enseignement, sont à la tête du C.N.A.L. et le composent officiellement.

Dans la revue « Pour l'enfant vers l'homme » éditée par la Fédération Andrieu Cornec n° 114 de janvier 1973 il est inséré un texte pour « l'Ecole de la Nation » qui précise que lors du colloque du C.N.A.L. de 1972 les participants ont approuvé à l'unanimité la résolution suivante : « *Institution d'un service Unique National Laïque et démocratique d'Education à gestion tripartite* ».

Parmi les participants cités, il y a le parti radical socialiste.

Le parti radical socialiste n'existe plus sur l'éventail politique. Sauf erreur de ma part et alors ma lettre serait sans objet, ce parti est devenu le mouvement des radicaux de gauche.

Si c'est bien cela, et cela paraît évident, le changement de nom aurait-il fait changé les objectifs du parti que vous êtes sensé représenter, vis-à-vis de son alliance en quelque sorte avec la fédération Andrieu Cornec. En tout cas la fédération Andrieu Cornec depuis cette époque est toujours restée fidèle au C.N.A.L. et à ses résolutions et plus particulièrement celles prises pour la défense de l'Ecole Publique.

Enfin, voilà ou je voulais en arriver avec mes citations et mes interrogations : deux membres du bureau départemental du M.R.C. de Sisteron ont siègé l'année dernière dans les conseils de classe et se présentent cette année pour représenter les parents d'élèves au conseil d'établissement du Lycée de Sisteron sur une liste opposée à la liste Andrieu Cornec que je conduis.

Je pose alors la question et probablement au nom de tous ceux qui ont apporté leur soutien au C.N.A.L.

Qu'est devenu le point commun Fédération Andrieu Cornec et M.R.G dit socialiste dans le contexte C.N.A.L ?

Personnellement je pense qu'il ne doit pas y avoir d'alternative dans cette voie et que les personnes que je viens de citer anonymement, mais que vous repèrerez sans difficulté se sont trompées de route à un certain moment.

Je pense aussi que tout cela peut demander une explication à un autre niveau, mais que tout cela : il fallait que je le dise.

Sabinen

© VILLE DE SISTERON